



# Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Direction  
Départementale  
des Territoires  
du Puy-de-Dôme

+ clermont  
auvergne  
métropole



## Prévention et gestion des déchets post-inondation issus du Territoire à Risque Important (TRI) d'inondation De Clermont-Ferrand – Riom

### Journées portes ouvertes du Cerema

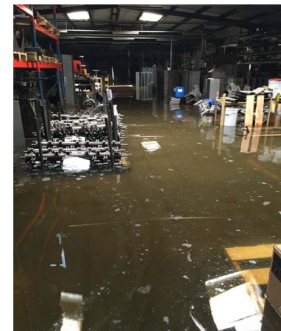
- 20 septembre 2018 : Clermont-Ferrand
- 25 septembre 2018 : Bron
- 5 octobre 2018 : Autun

# Une anticipation et une planification essentielles de la gestion des déchets produits par les inondations

- Déchets générés en quantité extrêmement importante et de nature inhabituelle
- L'élimination des déchets post-inondation est un enjeu de la gestion globale de la post-crise
- nécessité d'anticiper et de planifier l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour assurer une gestion de ces déchets



© Le Parisien

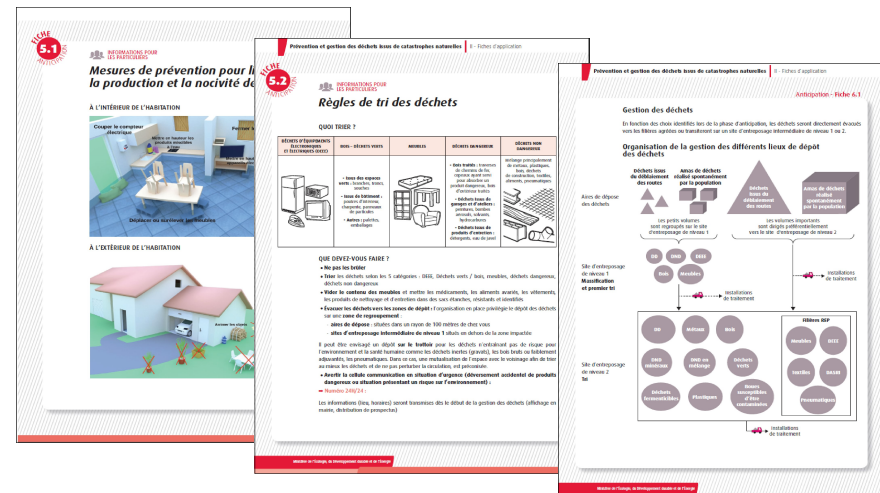


© GEIDE



# Méthodologie de référence

- Mise en œuvre de la démarche opérationnelle décrite dans le guide **Prévention et gestion des déchets issus de catastrophes naturelles : de l'anticipation à la gestion** (MEDDE/DGPR et Cerema, 2014)

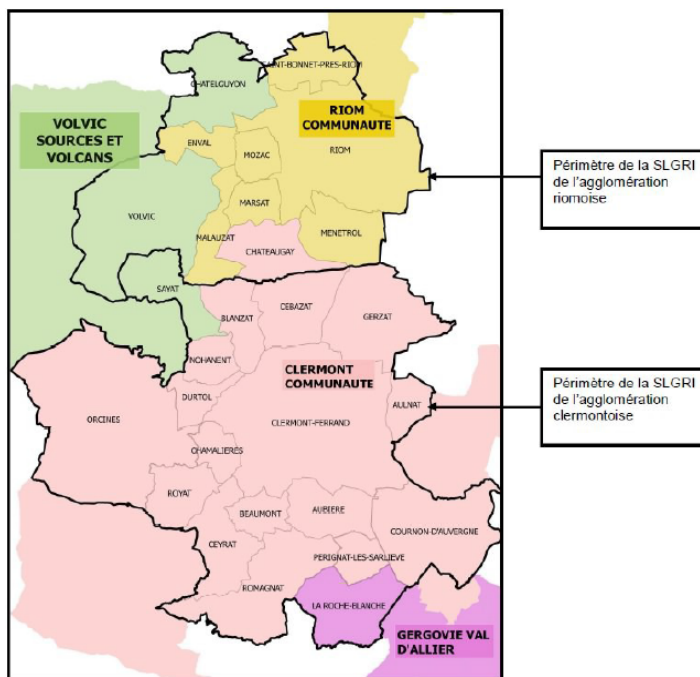


Ce document a pour objectif de **fournir des éléments opérationnels aux collectivités** dont un risque naturel est recensé sur leur territoire, afin de :

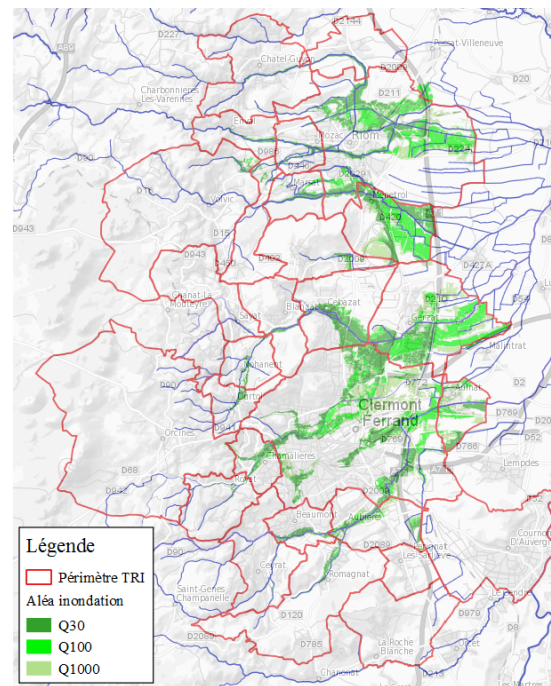
- se préparer** à une gestion des déchets post-catastrophe naturelle,
- s'organiser** face à la gestion des déchets,
- favoriser un retour à la normale** dans les meilleurs délais,
- prévenir les risques** sanitaires et environnementaux.

# Définition des situations de crise

- La première étape consiste à **identifier les situations de crise**, en l'occurrence les **inondations par débordement des cours d'eau** identifiés dans la **cartographie du risque inondation du TRI de Clermont-Ferrand – Riom**.
  - 28 communes concernées, 2 Stratégies Locales de Gestion des Risques Inondation
  - 3 fréquences d'événements étudiées : crues d'occurrences 30 / 100 / 1000 ans



Source : SLGRI de l'agglomération clermontoise - 2017



Source : Cerema – données DDT63

# Qualification et quantification des déchets

- La deuxième étape permet de **connaître la typologie de déchets générés en fonction du scénario d'inondation**, pour ainsi prévoir les possibilités de tri en fonction des obligations réglementaires.

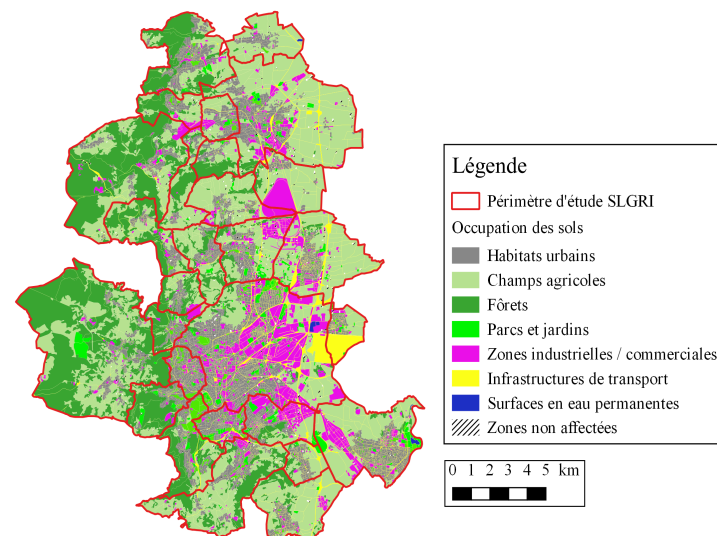
## Aléa inondation

- enveloppes ZI,
- hauteurs d'eau,
- vitesses écoulements,
- durées submersion

X

## Données liées aux enjeux

- occupation des sols,
- cartographie du bâti,
- Cartographie d'exposition au risque du TRI
- données socio-économiques, IRIS, etc...
- Données SIG sur les sites industriels, etc...



- Cette troisième étape permet d'**estimer, pour chaque scénario d'inondation, la quantité de déchets post-inondation, par type d'occupation des sols et par type de déchets**



# Identification des zones de regroupement temporaires

- **Objectifs :**

- **faciliter la continuité du service** de ramassage des déchets courants dans les zones non sinistrées.
- **recueillir les déchets générés** lors d'une inondation et les évacuer rapidement vers **des sites adaptés** pour **éviter tout risque** sanitaire et environnemental.



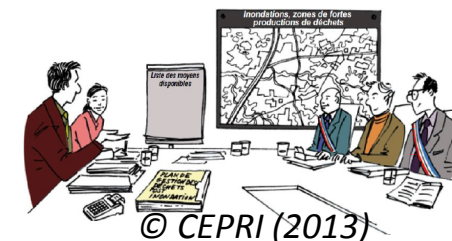
© Le Parisien

- **Identification des sites potentiels :**

- méthode cartographique sous SIG permettant de sélectionner et de hiérarchiser les sites potentiels en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux.
- exclusion des territoires sur lesquels une réglementation ou une contrainte technique rend impossible la mise en œuvre d'une installation d'entreposage,
  - hiérarchisation des terrains qui ne sont pas affectés par une exclusion puis localisation des sites potentiels pour l'entreposage des déchets post-inondation.

# Identification des acteurs et préparation des interventions post-crise

- L'étape de préparation des interventions en situation post-crise nécessite d'identifier lors de l'étape d'état des lieux **l'ensemble des acteurs concernés par la problématique de prévention et de gestion des déchets post-inondations** (collectivités, entreprises industrielles et commerciales, entreprises mandatées pour la gestion des déchets, associations...).
- Ce travail mené en concertation permettra de définir :
  - les actions de prévention,
  - l'organisation et le fonctionnement des zones de regroupement des déchets post-inondation,
  - l'identification des moyens et rôles des acteurs et la préparation de leurs interventions





# Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

## Merci pour votre attention

### • Contacts DLCF

- **David Goutaland**  
04.73.42.11.41 – david.goutaland@cerema.fr
- **Sébastien Liandrat**  
04.73.42.10.31 – sebastien.liandrat@cerema.fr
- **Jean-Michel Sigaud**  
04.73.42.10.93 – jean-michel.sigaud@cerema.fr
- **José Chorda**  
04.73.42.11.11 – jose.chorda@cerema.fr

### • Contacts DETC/DSPES

- **Laurent Eisenlohr**  
04.74.27.53.93 – laurent.eisenlohr@cerema.fr
- **Virginie Amant**  
04.74.27.53.87 – virginie.amant@cerema.fr